



EV LOG



Compte-rendu de la réunion DP du 10 Juin 2009

Le DET reconnaît être le «taulier» !

Les cheminots de l'EV Log sont-ils condamnés à la carpette à perpet' ?

Le «Sans-commentaires» du DET :

Lors de la réunion, le DET a présenté son «plan de relance» pour la «crise économique actuelle» qui touche notre entreprise en précisant trois points :

- 1) **aller chercher le client** (être attractif, plus que nos concurrents).
- 2) **réduire les dépenses de fonctionnement** (optimiser l'utilisation des véhicules de services).
- 3) **Maitriser la masse salariale** (congrés, repos etc.....).

Conclusion : plus de rachat de RTT (RQ ; RU ; RM) et bien sur objectif 0 congrés et RTT au 31 décembre 2009.

POUR SUD-RAIL :

La revente des Repos «35 heures» est décidément une vaste arnaque qui était d'abord destinée à remettre en cause la réduction du temps de travail. Une directive nationale demande maintenant aux établissements de limiter le paiement des RU, RQ, RM.

A ce petit jeu de «Vends-moi d'ton temps j'te donnerai l'heure», **il n'existe pourtant que trois motifs pour refuser leur paiement (voir RH 0929) :**

- **En fonction du nombre d'absences en**

maladie. Et malheureusement ce n'est pas ce qui fait défaut à l'EV Log. Au contraire !!!

- **S'il n'est pas possible d'utiliser l'agent le jour où le Repos était planifié.** Ca ne risque pas d'arriver, il n'y a pas grand chose de planifié à l'EV Log.

- **Si l'établissement est en sureffectif.**

Là, grâce à notre DET, il y a de la marge !

Peut-être le jour où on pourra attraper les pigeons avec un épouvantail ?

Concernant les congrés, nous sommes en droit de nous poser des questions si certains dirigeants nous refusent des congrés, pour poser les leurs ou pour d'obscures raisons dites ...de service.

Les motifs de refus doivent clairement être exposés aux agents.

Dans tous les cas posez vos congrés par écrit (même si vous savez qu'ils vous seront refusés) : seuls les congrés officiellement refusés pourraient être reportés sur le 1^{er} trimestre de l'année suivante.

Rappel : vous devez avoir une période d'au moins 21 jours consécutifs de repos sur la période estivale des congrés protocolaires.

**La Direction vous note ? Vous aussi notez vos dirigeants !
À votre avis que vaut la Direction de l'EV Log ?**

Il est important de réagir et de montrer votre « motivation » !

Répondez à notre sondage SAMI sur le DET et la Direction de l'EV Log.

Merci de le remplir et de nous le retourner avant le 1er Septembre 2009.

(à, SUD-Rail Lyon - 2, rue Claudius Collonge - CRT Lyon ou par Fax 543917)

Vos appréciations seront remises au DET lors de la prochaine DP. Le questionnaire est anonyme.

ça met du beurre dans les épinards !

Attribution des primes ... que pour les Cadres ?

D'après le DET les primes « GIR » des Cadres et DPX sont maintenant calquées sur les entreprises extérieures à la SNCF pour éviter leur départ à la concurrence !!!

POUR SUD-RAIL :

Le DET se moque de nous. Et tant qu'on y est, pourquoi ne pas calquer aussi les primes des agents d'exécution et de maîtrise sur le privé parce que c'est d'abord grâce à eux que les cadres touchent la GIR.

La direction est en décalage total avec la réalité et n'hésite pas à se foutre de nous et de notre travail.

Tous les cheminot-e-s ont besoin d'argent mais avec des augmentations de salaires et pas des carottes qu'on nous agite sous le nez.

Et il y en a certain-e-s qu'on ne retient pas !!!



PRIMES

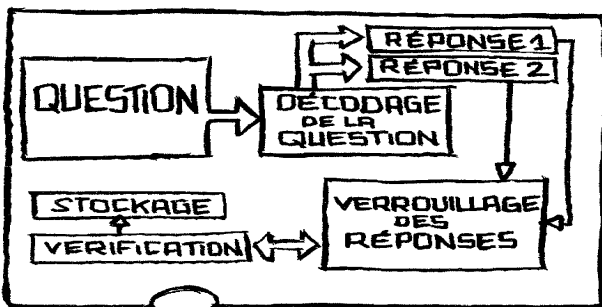
LA CHASSE EST OUVERTE !

Nouvelles sanctions orchestrées par la Direction ... ça vaut le déplacement !!!

« Pas de production pas de déplacement, pas de facturation pas de déplacement » pour les agents des TP et de la MRT tels sont les propos tenus par leur DPX et la hiérarchie : une fois de plus ce sont les agents qui devraient payer les pots cassés.

De plus les agents des deux équipes concernées par ces sanctions financières ont la même ligne managériale étrange non ????????

Lors de la réunion des DP le DET s'est engagé à faire réparation du préjudice et qu'un rappel sera fait.



POUR SUD-RAIL :

Il sera important à l'avenir de vérifier que les accords locaux soient bien appliqués pour les équipes, qui sont soumises à de telles pratiques.

Afin d'éviter que travailler pour le chemin de fer vous coûte de votre poche (ce qu'ils souhaiteraient bien sur).

PS : Il est important que vous sachiez que la direction SNCF est sur le point de revenir sur tous les accords locaux de chaque Etablissement de France pour les uniformiser en une IN 2974 qui nous vous le disons est un outil pour diminuer tous les EVS. Et nous envoyer sur les routes sans que ça leur coûte.

Et connaissant bien notre DET, diminuer ou voir supprimer les EVS est son cheval de bataille, Alors ...

Ne vous laissez pas faire luttez !!!!!!!!!

Sur le dossier pénibilité ouvert à l'EV LOG les mois derniers

L'ensemble des emplois repères, repris sur ce groupe de travail ont été reconnus métiers à pénibilités avérées : **EALE** : opérateur et technicien de production, **CREM** : opérateur de réparation des engins mécaniques, technicien de maintenance engin et agent de pesage levage, **Ultra Son** : opérateur et technicien de production ultra son, **ENGINS MECANISES** : conducteur engin de maintenance, technicien de bourrage, technicien équipe désherbage et technicien équipe mécanisée.

Le décret de reconnaissance est normalement signé le 30 juin 2009 et des indemnités avec effet rétroactif au 01 juillet 2008 seront versées aux agents concernés courant août ou septembre 2009.

Téléphones Pro/Perso pour les agents d'astreinte à l'EV LOG :

Le DET attribuera un téléphone portable PRO/PERSO (en remplacement de l'abonnement téléphonique France Télécom !!!) pour tous les agents soumis à un tableau d'astreinte qui en feront la demande.

Vous serez crédités d'une heure de communication dans le cadre du travail pour les dépassements de forfait cela restera à votre charge (0.028 cts la minute).

Vous rapprocher pour ceux qui le souhaitent de votre DPX ou votre DUO pour en faire la demande.

POUR SUD-RAIL :

Le DET a le «bon vouloir» de mettre enfin à disposition des agents d'astreinte un téléphone Pro/Perso ce qui ne lui coûte pourtant rien. Il en profite au passage pour faire l'économie du remboursement de l'abonnement pour la ligne fixe. Il n'y a pas de petites économies à faire sur le dos des cheminots !!!

- Nous demandons l'extension du dispositif à **tous les agents volontaires** de l'EV Log et pas uniquement les agents d'astreinte.
- **En dehors de l'astreinte et des heures de service, ce téléphone est Perso** et ne doit pas servir à la Direction pour appeler n'importe quand pour le boulot.
- **Les téléphones portables ne doivent pas servir non plus sur les chantiers** car la réglementation ne considère pas ce moyen de communication comme compatible avec la sécurité ferroviaire.
- Nous demandons l'**augmentation du forfait d'une heure** (qui ne coûte qu'1,68 €) alors que pour les agents d'astreinte le manque à gagner est de 16€/mois pour l'abonnement de la ligne fixe.
- Le **libre choix du téléphone** dans la liste de ceux disponibles au contrat cadre SNCF.

Et nous recommandons aux agents d'appliquer le principe de précaution concernant les ondes électromagnétiques dans l'utilisation des téléphones portables (kit main-libre, pas en mouvement, etc...)

Manque d'effectifs à l'EV Log :

L'équipe SM devra attendre les «mutations d'office» espérées par le DET !

Le DET souhaite recruter pour le manque d'effectif présent et futur de l'équipe SM mais aussi des autres équipes de la LOG dans les établissements dits excédentaires comme les EVEN et il compte sur les collègues des EVEN pour venir renforcer la LOG stipulant qu'il avait pour nombre d'entre eux les formations nécessaires pour intégrer des entités comme la SM (travaux, réenclencheur, etc...)

De plus peu de volontaires poussent la porte de l'Etablissement logistique de Lyon (on se demande pourquoi ???)

Le DET, avec ses petits bras musclés, prétend pouvoir les faire venir sans leur consentement avec la fusion des trois EVEN de la Région.

POUR SUD RAIL :

Le «**volontariat désigné d'office**» est une pratique que nous dénonçons fermement. Si personne des EVEN ne veut venir chez nous le «mérite» en revient largement à **notre DET qui est certainement aujourd'hui le principal obstacle à la mise en œuvre des projets de transfert des agents des EVEN vers les ELOG** sur la Région de Lyon.

A suivre :

En même temps que la séparation d'avec l'Infra Circulation, la direction SNCF prévoit de diviser l'Activité Infra Maintenance Equipement en seulement trois Territoires de Production Infra (Atlantique, Nord-Est, Sud-Est) avec la création des sièges correspondants. Cette réorganisation prévoit la fin des Directions Régionales Infra.

Il y aura donc un seul EVEN (+ EVEN LGV) et un ELOG par régions SNCF. Nous avons demandé une information au DET qui nous réunira, dans les prochains mois pour nous faire une information globale sur le sujet.

Nous ne manquerons pas de vous faire un compte rendu et venez nombreux aux HIS du mois de septembre ou octobre que nous organiserons sur le sujet.



RESTRUCTURATIONS : NOUVELLES DU FRONT



Dernière minute ...

« Vol d'idées par un DPX » !

Les innovations ne sont pas perdues pour tout le monde à EALE.

Eh oui, les agents du GRCF en ont fait la triste expérience en étant victimes de « vol d'idées ».

Sans vergogne, leur DPX s'est lui même octroyé le labeur des agents, en reprenant à son compte les innovations de ses agents sans même y avoir participé. Et en plus il a été gratifié pour des idées qui ne sont pas les siennes :

- «Connecteurs sur chargeur HOUVENAGHEL»
- «Pour la prise de niveaux sur les MUP 9080 au PC».

Voilà donc encore un des hauts faits de ce «modèle de vertu» dont on voudrait faire une victime.



coller des oreilles en
plastique sur les vaches



Prochaine réunion DP **Vendredi 11 septembre 2009**

*Merci de communiquer vos questions à
vos délégués du personnel SUD-Rail
avant le 7/09/09.*

*N'oubliez pas de répondre au questionnaire S.A.M.I avant le 1er septembre 2009
et de nous faire parvenir votre réponse au local régional SUD-Rail par pli de
service à l'adresse ci-dessous.*

*Les résultats seront remis à la prochaine réunion DP et vous seront rapportés
dans notre prochain numéro. Discrétion et rigueur seront assurés, merci d'avance
pour votre participation.*

✂ -----
Nom : Prénom :

Adresse SNCF.....

N° de Tel SNCF : Portable :

Mail :

Je souhaite recevoir et diffuser l'information Sud Rail - Nombre d'exemplaires :

Je veux adhérer à Sud Rail.



Sud Rail Lyon - 2, rue Claudius Collonges 69002 LYON
Tél. SNCF : 542 028 Tél. PTT : 04 78 38 15 08
Fax SNCF : 543 917 Fax PTT : 04 72 40 39 17
Mail : sudraillyon@club-internet.fr Site Internet : www.sudraillyon.org

